POINT DE VUE

Mythes et réalités de l'intégration par le sport

Le sport échappe-t-il aux tensions et aux interrogations qui traversent la société? Disons qu'il les déplace : dans certaines conditions, il peut être un vecteur d'intégration, mais ne fait disparaître ni le racisme, ni les tentations communautaristes. Pour mesurer la portée et les limites de son pouvoir intégrateur, il peut être utile de se confronter aux faits, mais aussi d'interroger les représentations. Entretien avec William Gasparini, sociologue et professeur en STAPS à l'université de Strasbourg ¹.

Les Idées en mouvement : On présente souvent le sport comme un vecteur d'intégration. Qu'en est-il dans les faits ?

William Gasparini: Les exemples de Michel Platini, Luis Fernandez ou Zinedine Zidane nous suggèrent que le sport, mieux que l'économie ou la politique, peut fonctionner comme un ascenseur social pour des jeunes adultes issus de l'immigration. Que le sport permette à des jeunes défavorisés socialement de trouver une reconnaissance est une réalité. Pour certains jeunes dotés d'aptitudes physiques, c'est dans le sport qu'ils trouvent une promotion sociale de substitution. Moins riches en ressources économiques et culturelles, possédant de surcroît un capital symbolique « négatif » lié à la stigmatisation, ils trouvent dans le sport de haut niveau un espace qui reconnaît leur compétence et qui tire profit de dispositions, qualités et savoirs pratiques valorisés dans les milieux populaires. Un moment-clé de leur itinéraire est alors l'entrée en formation, qui constitue à la fois une promotion sportive sélective, marquée par un rapprochement avec l'espace strictement professionnel, et une rupture, plus ou moins nette, avec le cadre de la pratique et la facon de jouer antérieurs. En tant que « rite d'institution », pour reprendre une formule de Bourdieu, le recrutement au centre de formation des apprentis footballeurs participe à la construction de la vocation. c'est-à-dire la croyance dans le fait « d'être fait pour ça ».

Il existe donc des parcours, une reconnaissance, de la réussite. Mais il ne faut pas oublier que le racisme reste présent dans les stades et sur les terrains, et que des joueurs d'origine étrangère peuvent très fréquemment être renvoyés à leur différence. Par ailleurs, la réussite des quelques footballeurs sélectionnés dans l'équipe de France de football, si elle contribue au mythe du « salut social » par le sport, fait aussi écran à la réalité de l'impasse dans laquelle se trouvent nombre de jeunes issus

de l'immigration en difficulté d'insertion socioprofessionnelle. Il faut donc prendre garde à la dimension mythique de la représentation du sport intégrateur : elle amène par ailleurs à sous-estimer les logiques de ségrégation, d'entre-soi, de ghettofisation qui sont aussi présents dans le monde du sport.

Comment s'est construit ce mythe?

Il vient en droite ligne de ce que l'on pourrait nommer l'« idéologie sportive », promue par les pères fondateurs du sport moderne. Très tôt, dans l'Angleterre des années 1830, on a reconnu et valorisé ses vertus morales et éducatives. Norbert Elias ² y voit un élément du processus de la « civilisation des mœurs », contribuant à maîtriser la violence en lui substituant des affrontements symboliques et pacifiques. Dans un registre plus critique, Pierre Bourdieu note que l'affrontement réglé des sports modernes permet l'expression de valeurs bourgeoises comme le fair-play et le self government.

Mais on interroge peu, en définitive, le consensus autour des fonctions sociales d'un sport « naturellement » intégrateur. Cela peut s'expliquer. On notera ainsi que le schéma des vertus sociales et éducatives du sport est suffisamment vague pour emporter une adhésion peu critique : de la pacification des banlieues à la sociabilité et la réalisation de soi, chacun peut s'y retrouver. Et cette doxa est relayée par un « cercle de croyants » bien plus large que les seuls représentants du mouvement sportif. Parmi ceux-ci, on peut repérer les industriels paternalistes de la première moitié du XX^e siècle, attentifs à prévenir les tensions sociales, mais aussi les acteurs de l'éducation. Je pense par exemple aux enseignants-promoteurs de la « République des Sports » des années 1960, et à l'alliance formée entre les ministres gaullistes de la Jeunesse et des Sports et les militants communistes de la Fédération sportive et



gymnique du travail dans les années 1960. Tous ont contribué à promouvoir et consolider la vision du sport (de compétition) intrinsèquement vertueux et éducatif. La droite républicaine et les communistes se retrouvent pour reconnaître et promouvoir l'aspect socialisant du sport.

À partir des années 1980, dans un contexte marqué par des tensions politiques et sociales sur le modèle de l'intégration, cette vision est réactivée et trouve une nouvelle formulation. On voit émerger des discours sur la participation du sport à la lutte contre la « crise du lien social » (notamment dans les quartiers populaires). Le sport est convoqué, plus souvent qu'à son tour, pour lutter contre les nouvelles exclusions sociales. Il devient « social » et les dispositifs sont désormais « sociosportifs ». Cela fait apparaître de nouveaux acteurs. En effet, dès la fin des années 1980, un nouvel espace politico-professionnel se structure autour de la question de l'intégration sociale par le sport sous le double effet des politiques publiques et des stratégies d'institutions et d'agents dont les carrières sont en partie liées à la transformation de cet espace. Face à la concurrence des politiques de la Ville et des nouvelles politiques sportives des collectivités territoriales (depuis la décentralisation), le ministère de la Jeunesse et des Sports trouve ainsi dans « l'insertion » puis « l'intégration par le sport » une nouvelle compétence susceptible de perpétuer son existence. Des équipements sportifs de proximité et des animations sportives de quartiers voient progressivement le jour. Des éducateurs, des animateurs « sociosportifs » mais aussi des policiers font vivre cette logique. Sur un mode social, c'est bien l'idée d'une pacification déjà avancée par Norbert Elias que l'on retrouve ici.

On parle en effet désormais de

communautarisme, en s'en inquiétant...

Oui... et là encore le risque existe de se laisser enfermer dans des catégories toutes faites. Parler de communautarisme est abusif, car il ne faut pas confondre communautés et communautarisme. Ce dernier implique bien une fermeture du groupe qui impose à ses membres une identité fermée, repliée sur elle-même. On n'en est pas là. Il existe bien une forme de repli, communautaire ou tout simplement sur le quartier. Cela peut s'expliquer par les discriminations dans l'accès aux loisirs, par le racisme quotidien dont sont victimes de nombreux immigrants ou Français issus de l'immigration, mais aussi (et plus simplement) par le jeu des concentrations géographiques. On ne peut attendre du sport qu'il réponde à lui seul à ces puissantes logiques sociales.

La victoire de l'équipe de France de football lors de la coupe du monde de 1998 vient donner corps à une représentation qui illustre et justifie les politiques dont nous avons parlé, avec l'idée que la France aurait, tout au long du XXe siècle, et notamment grâce au sport, naturellement intégré des hommes issus des différentes vagues d'immigration. Or, des événements comme l'interruption du match France-Algérie en 2001 viennent rappeler que tout n'est pas si simple, et qu'il n'y a au fond guère de raison pour que le sport passe à travers les tensions qui parcourent la société française. On a eu tendance, historiquement, à voir dans le sport une réponse aux tensions sociales, ou du moins un espace qui y échappait : nous apprenons aujourd'hui à repérer en quoi il est lui aussi touché par ces questions et tensions.

• Propos recueillis par Richard Robert

I. Il a notamment publié Le Sport dans les quartiers avec Gilles Vieille-Marchiset (PUF, 2008).
Écrivain et sociologue allemand, auteur d'un ouvrage majeur de sociologie historique: Sur le processus de civilisation.



.ES IDÉES EN MOUVEMENT ● LE MENSUEL DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ● N° 212 ● OCTOBRE 2013

Handicap: l'intégration par le sport en question

Sport et Citoyenneté | 15.10.2010 à 13h32 • Mis à jour le 15.10.2010 à 19h15 | Par Anne Marcellini



L'équipe de France de Cécifoot, en octobre 2005 AFP/GEORGES GOBET

Cet article est issu de la revue scientifique "Sport et Citoyenneté" qui consacre ce mois-ci son dossier au thème "Sport et Handicaps en Europe".

La formule "l'intégration par le sport" est aujourd'hui usée par ses multiples usages politiciens et journalistiques, et dans des raccourcis regrettables, elle est souvent présentée comme l'affirmation d'une fonction intégrative qui serait intrinsèque au sport. Cette croyance a pourtant été largement déconstruite par les historiens, les anthropologues et les sociologues du sport. Ainsi, prétendre que le sport participe du processus d'intégration sociale des personnes handicapées nécessite de démontrer par quels mécanismes psychologiques et sociaux cela pourrait advenir, en mettant en évidence les usages du sport développés par et pour ces personnes.

Pour comprendre les pratiques sportives des personnes handicapées, leurs usages et leurs fonctions, il convient de saisir les logiques des mouvements sociaux et des hommes (et des femmes) qui les ont construites, développées et qui les pratiquent. En ce sens, le sport "silencieux" auto-organisé par les personnes sourdes et malentendantes dès le début du 20e siècle en France, et utilisé comme pratique de regroupement communautaire et linguistique, ne peut être confondu avec les pratiques sportives des jeunes mutilés de la seconde guerre mondiale initiées en Angleterre dans une perspective de rééducation fonctionnelle. Le sport pour les personnes déficientes intellectuelles voit le jour dans les années 1970 dans une logique caritative (spécifiquement aux Etats-Unis), puis pédagogique (en France) où il va prendre une forme centrée sur l'éducation et l'apprentissage par le sport. Ainsi ces mouvements sportifs prennent leur origine dans des usages bien différents du sport.

REPRÉSENTATIONS NÉGATIVES

Cependant ils se sont émancipés progressivement de leurs tutelles médicales et éducatives pour organiser des pratiques physiques de loisirs et de compétition, et ce "entre pairs". Plus précisément entre "pairs stigmatisés", c'est-à-dire en regroupant dans un "entre-soi"

associatif des personnes discréditées dans la société dans laquelle ils vivent. Et c'est là précisément, et paradoxalement, que se niche la fonction intégrative non pas du sport, mais de ces mouvements sportifs.

En effet, de nombreux travaux portant sur les groupes de pairs montrent combien les regroupements de personnes stigmatisées, lorsqu'ils sont volontaires, ont un rendement à la fois psychique et social (sortie de l'isolement social, reconnaissance de soi, redéfinition positive de soi, identification aux "anciens" du groupe, sentiment d'appartenance, identité sociale positive) mais aussi sociétal (participation collective, revendication collective, visibilité sociale, reconnaissance par l'extérieur). Ce processus de déconstruction du stigmate enclenché au sein des groupes de pairs va être renforcé dans un groupe sportif par la visibilité sociale de la pratique sportive au quotidien conquise de haute lutte dans les premiers temps (dans les stades, les gymnases, les piscines...), par la valeur sociale accordée au sport et aux sportifs, la médiatisation et l'héroïsation des exploits sportifs dans les sociétés contemporaines.

Ainsi ces mouvements sportifs de personnes handicapées puisent-ils dans l'entre-soi de leur différence la force d'affirmer leurs singularités corporelle et sportive, et construisent de ce fait les conditions de possibilité de l'intégration, c'est-à-dire d'un ajustement réciproque entre des personnes stigmatisées mais ayant pu dépasser les préjugés qui pèsent sur elles, et une société qui remet progressivement en question ses représentations négatives des personnes handicapées.

Anne Marcellini

Retrouvez plus d'articles sur ce sujet sur le site de Sport et Citoyenneté.

Document: 6

De la rue au sport...

Le Monde | 20.07.2011 à 10h59 • Mis à jour le 20.07.2011 à 11h27 |

Par Benoît Danneau, Directeur général du comité local d'organisation Paris 2011 Homeless World Cup

Décentrer la relation d'aide pour créer un échange réciproque : en misant sur la pratique sportive, les associations de lutte contre l'exclusion contribuent à rapprocher l'individu de la société.

Si l'Homme ne peut pas vivre sans se nourrir, se vêtir et se loger, il ne peut pas naître, grandir et vivre sans relation aux autres, sans action où il participe... Dès 1993, une personne à la rue a proposé des activités sportives pour faire face au quotidien pesant des week-ends, quand les institutions de travail social étaient en veille. Les associations de lutte contre l'exclusion se sont alors rassemblées la première fois en 1999 autour d'un tournoi de la solidarité. La pratique du sport s'associe alors à un dispositif d'aide sociale visant à soutenir les personnes sans abri, à les aider à mieux vivre leur quotidien, puis à les intégrer dans des démarches d'insertion sociale.

Les personnes en situation de précarité ont trop peu d'occasions d'exprimer leurs potentialités et leurs envies. On observe trop souvent la personne au regard de ce qui lui manque, non en fonction de ce qu'elle peut engendrer comme bénéfice. Pour les associations, la pratique du sport permet d'enclencher une compréhension approfondie de la situation sociale de la personne, hors de l'institution où l'accompagnement est conventionné. Le sport fait que personne n'appartient à un statut : on n'est plus sans-abri, on est joueur et on se situe alors dans un processus de transformation. Ce qui est en jeu, c'est la passion commune autour de l'activité. Le sport permet de laisser à l'écart, pour un temps, sa situation précaire et de se fondre dans un autre environnement.

REMOBILISER LE CORPS, REDYNAMISER L'INDIVIDU

La pratique sportive permet de décentrer la relation d'aide pour créer un échange réciproque. La relation socio-éducative se transforme parce que le sport vient apporter une connaissance différente de l'autre car décontextualisée de l'enjeu de réinsertion. La vie en groupe vécue autour d'un même centre d'intérêt amène à comprendre les vrais enjeux du projet de vie à construire. L'exclusion est souvent un processus rapide, tandis que l'insertion sera lente.

Les outils du travail social généralement mis en place ne suffisent plus à comprendre comment améliorer la situation de ceux qui se retrouvent à la rue. L'enjeu du sport est de permettre à la personne de reprendre confiance en elle. Avec l'appui de l'encadrement social, elle pourra trouver dans le collectif son rôle à jouer. Le sport pratiqué à ce niveau n'engendrera pas de carrière : le plaisir de se retrouver est primordial par rapport à l'aspect compétitif.

Et si le sport redonnait une fonction identitaire? Le football, pratiqué de manière régulière, a pour attrait de projeter la personne sur le plus long terme. La remobilisation du corps, la redynamisation de l'individu, le fait de réapprendre des valeurs collectives déclenche des initiatives rapprochant la personne de la société.

Benoît Danneau, Directeur général du comité local d'organisation Paris 2011 Homeless World Cup